

Bassecourt, le 18 juin 2026

N°80

Question écrite au Conseil communal de Haute-Sorne

R	24 JUIN 2026
conseil	

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La Commune de Haute-Sorne participe de manière significative au financement de la Patinoire régionale Delémont SA et dispose à ce titre d'un Conseiller communal, représentant au sein de son Conseil d'administration.

Selon les informations dont je dispose, un processus de recrutement est actuellement en cours pour le poste de responsable d'exploitation. Il apparaît cependant que certains candidats auraient déjà été informés de l'issue de la procédure alors que le Conseil d'administration ne se serait pas encore prononcé formellement sur cet engagement et que sa prochaine séance est prévue le 26 juin prochain.

Au regard de l'importance stratégique de cette infrastructure régionale et des contributions financières consenties par les communes du district, je souhaite obtenir les renseignements suivants :

1. Le représentant de la Commune de Haute-Sorne au Conseil d'administration a-t-il été associé, consulté ou informé des conclusions de la procédure de recrutement en cours ?
2. Le Conseil communal est-il en mesure de confirmer que les règles de gouvernance de la Patinoire régionale Delémont SA ont été respectées dans le cadre de cette procédure ?
3. Le Conseil communal estime-t-il normal que des candidats soient informés du résultat de la procédure avant qu'une décision formelle du Conseil d'administration n'ait été prise et que seul un candidat soit présenté pour décision au CA ?
4. Le Conseil communal entend-il demander des clarifications à la Patinoire régionale Delémont SA afin de s'assurer que les représentants des communes contributrices disposent de toutes les informations nécessaires à l'exercice de leur mandat d'administrateur ?

La présente question n'a pas pour objet de remettre en cause le choix d'un candidat en particulier, mais de s'assurer que les principes de bonne gouvernance, de transparence et d'information des représentants des collectivités publiques soient pleinement respectés au sein d'une société dont l'activité est largement soutenue par des fonds publics.

Je remercie le Conseil communal de l'attention portée à cette démarche et de ses réponses.

Avec mes salutations distinguées.

Fabrice Houlmann

